

H-France Review Vol. 16 (July 2016), No. 108

Anne-Claire Hoyng *Turgot et Adam Smith: Une étrange proximité*, Paris, Honoré Champion, Avant-propos d'Arnold Heertje, Préface de Jean-Pierre Chamoux, 2015, 212 p., 35€ (pb). ISBN 97-827-4-53289-84.

Compte-rendu par Arnault Skornicki, Université de Paris-10

L'ouvrage d'Anne-Claire Hoyng est une adaptation en langue française de sa thèse de doctorat en économie, soutenue en 2011 à l'université d'Amsterdam. Ce petit volume, écrit dans une langue claire et directe, se donne un seul objectif : démontrer qu'Adam Smith, qui ne cite pas une fois Turgot dans la *Richesse des nations* (*Wealth of Nations*, 1776), lui a pourtant emprunté beaucoup pour élaborer sa théorie économique. Le texte-clé est, bien sûr, l'un des rares que Turgot ait publié de son vivant, à savoir les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. Écrites en 1766, elles sont publiées anonymement en 1769-1770 dans le périodique des physiocrates, les *Éphémérides du Citoyen*, avec des modifications de Dupont que Turgot lui reprochera amèrement. Elles furent republiées en tiré-à-part dans leur version originale en 1770. L'enquête aurait pu être élargie aux articles « Foires » et « Fondation » publiés en 1757 dans l'*Encyclopédie*, mais il est vrai que les *Réflexions* représentent un stade d'achèvement postérieur de la théorie de Turgot.

C'est donc par une étude minutieuse des similitudes entre les *Réflexions*, petit ouvrage composé de cent-un paragraphes, et la *Richesse*, œuvre foisonnante et volumineuse, que l'auteure tente de dissiper ce paradoxe. L'enjeu n'est pas anodin : il s'agit ni plus ni moins de reconsidérer les origines de l'économie politique classique (voire du « libéralisme »), en réévaluant le rôle des Lumières françaises, voire en renversant l'ordre de préséance souvent accordée à la *Richesse des nations*. Si l'empreinte de la physiocratie sur celle-ci est attestée (le « système agricole » critiqué au chap. 9 du Livre IV), celle de Turgot est plus discrète et difficile à cerner, même si elle a fait l'objet de légende (comme celle qui veut que Smith aurait été l'auteur de la traduction anglaise des *Réflexions*, légende réfutée depuis). Cependant les contemporains, comme Condorcet ou Dupont, relevèrent et probablement exagérèrent les analogies entre ces deux grandes œuvres de l'économie politique des Lumières, faisant des *Réflexions* une sorte d'épure rigoureuse et sèche que la *Richesse* n'aurait fait que déplier voire vulgariser, quitte à y introduire de la confusion. Elles ont depuis été régulièrement étudiées par les commentateurs.[1] Reste à savoir s'il s'agit d'une heureuse coïncidence entre deux grands esprits respirant le même esprit du temps, ou l'effet d'une réappropriation active de Turgot par Smith—A.-C. Hoyng ne cherchant pas à établir si l'influence a pu être réciproque, ce qui n'aurait pas manqué d'intérêt.[2] L'ouvrage entend reprendre l'examen de la question de manière plus complète et systématique, pour montrer que le « *Turgot-Smith myth* » n'est, précisément, pas un pur mythe.

A.-C. Hoyng mène une enquête minutieuse sur un double terrain, en croisant les sources primaires disponibles et la littérature secondaire: la reconstitution des biographies croisées des deux protagonistes et, par des « méthodes linguistiques », le repérage de correspondances textuelles et conceptuelles entre les deux œuvres susnommées.[3]

Il est incontestable que le style et le parcours des deux hommes contrastent, avoue l'auteure : style analytique, dépouillé, abstrait voire déductif d'un côté, démarche plus empirique et historique de l'autre. Il n'est d'ailleurs pas certain que le début de la Révolution industrielle au Royaume-Uni explique tant cette différence épistémologique, comme semble l'avancer l'auteure (p. 39-40), qu'un certain écart entre le rationalisme d'un administrateur proche du milieu des savants et des ingénieurs, et l'empirisme d'un éminent représentant des Lumières écossaises (type d'opposition qui avait d'ailleurs déjà été bien établi par Didier Deleule entre les physiocrates et Hume).<sup>[4]</sup> Cependant, à la lecture croisée des deux œuvres, les convergences se multiplient, sur la base de seize concordances textuelles : en particulier, sur la propriété privée (que l'État doit défendre comme un droit inviolable) ; la justification de l'inégalité ; la division du travail ; la différence entre fermage et métayage, où l'auteure relève à juste titre que leur source commune est Quesnay ; la loi d'airain des salaires ; les questions monétaires ; ou encore l'importance accordée à l'investissement et à l'épargne dans la formation du capital—point qui les séparent tous deux des physiocrates.

On apportera cependant deux petits bémols à ces rapprochements. D'une part, ils semblent parfois un peu forcés, et plus généralement comparaison n'est pas raison, si l'on me passe l'expression. Ou, plutôt, ils ne prouvent pas nécessairement un rapport d'influence : par exemple, dans les passages cités concernant la propension à épargner, indexée à un « désir d'améliorer son sort » (Smith) ou à l'*inquiétude de l'avenir* (Turgot), c'est un certain concept d'*intérêt* qui transparait, et renvoie à toute une littérature économique des Lumières qui mit en place le modèle de l'*homo œconomicus*, bien au-delà de Turgot et Smith.<sup>[5]</sup> C'est peut-être là la limite de l'exercice : en isolant l'échange Smith-Turgot de la cité savante des économistes comme de l'ensemble des transferts culturels franco-britanniques du XVIII<sup>e</sup> siècle, on risque de perdre de vue l'horizon commun plus ample dans lequel s'inscrit la *Richesse* : celui que P. Groenewegen appelait « *the international foundations of classical political economy*. » L'auteure, cependant, donne dans le chap. 3 quelques aperçus de cet héritage partagé, notamment Richard Cantillon (dont il n'est pas sûr que Quesnay le tenait pour un précurseur de sa théorie, contrairement à ce qui est avancé, p. 82-83), la physiocratie, ou David Hume – on ajoutera à cette liste Montesquieu. D'autre part, les différences ne sont par contre jamais évoquées : or elles existent, y compris sur un enjeu aussi important que la théorie de la valeur, Smith défendant la valeur-travail, quand Turgot promeut une conception plus subjectiviste.

Comment expliquer alors ces concordances ? A.-C. Hoyng part à la recherche de preuves matérielles. Si les relations interpersonnelles entre les deux personnages ont bien existé, ce que l'on savait déjà par la correspondance de Smith ou les mémoires de Morellet, elles restèrent cependant limitées dans le temps et en intensité. Nulle correspondance connue entre les deux hommes (de l'aveu de Smith lui-même), mais quelques témoignages sur leur estime mutuelle, ainsi qu'un exemplaire dédicacé de *The Theory of Moral Sentiments* à Turgot. Entre novembre 1765 et octobre 1766, le philosophe écossais séjourna à Paris pour suivre son élève (le duc de Buchleuch) : il fréquenta les mêmes salons que Turgot, alors en poste à Limoges mais souvent en visite à Paris, comme ceux de Julie de Lespinasse, d'Helvétius, de Mme d'Enville ou du baron d'Holbach. De surcroît, chacun des deux est inscrit dans des réseaux franco-britanniques communs. Turgot avait des affinités électives avec les Lumières écossaises et anglaises, notamment avec ses traductions de Tucker et de Hume. Il s'était particulièrement lié d'amitié avec ce dernier, le maître de Smith, et se préoccupait de sa querelle avec Rousseau qui défrayait alors la chronique. Smith fit passer le message : « Mr Turgot, a friend every way worthy of you, desired me to recommend this advice to you in a Particular manner, as his most earnest entreaty and opinion. »<sup>[6]</sup> Smith, comme Turgot, étaient donc liés à des acteurs-clé de ces réseaux, de grands passeurs franco-britanniques comme l'abbé Morellet, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt ou l'ambassadeur Horace Walpole. Ce qui fait raisonnablement conclure l'auteure sur l'existence d'« échanges très suivis et substantiels » (p. 113).

On suivra aussi A.-C. Hoyng sur un point : en toute probabilité, Smith a lu attentivement les *Réflexions*, puisqu'il en disposait d'une partie publiée dans deux numéros des *Éphémérides du Citoyen* conservés dans sa bibliothèque et, peut-être même, un tiré-à-part. Ce fait rend son silence d'autant plus troublant. Cela est sans doute dû en partie à des usages plus relâchés en matière de citation que ne peuvent l'être ceux qui

sont en vigueur dans le monde académique actuel, voire d'une occultation coupable de cette source d'inspiration, comparable à celle que Smith opéra avec *Inquiry into the Principles of Political Economy* (1767) de James Steuart. Cela provient aussi sûrement de la différence de statuts et de positions socioprofessionnelles entre les deux hommes. Si Turgot est reconnu aujourd'hui comme un économiste de premier ordre, s'il n'a jamais cessé complètement ses activités savantes de son vivant, il était avant tout absorbé par son activité d'administrateur et d'homme d'État, et publia peu en raison de son devoir de réserve. Adam Smith, au contraire, était professeur d'université, se tenant à distance respectable de l'action politique. Autrement dit, Turgot était alors plus célèbre (et plus discuté) comme administrateur éclairé proche des Encyclopédistes et des Économistes, surtout au moment de son passage au Contrôle général des finances (1774-1776), que comme le grand théoricien français de l'économie : ce dernier rôle était plus sûrement dévolu à Quesnay ou au marquis de Mirabeau, que Smith discute d'ailleurs longuement et ouvertement.

L'impact intellectuel de Turgot sur l'École Classique d'économie politique était sans doute limité.[7] Ainsi, rappelle l'auteure, les *Réflexions* sont une simple brochure tirée à une centaine d'exemplaires environ seulement, et il ne va pas de soi que leur notoriété fut immédiate et encore moins internationale--à cet égard il aurait peut-être fallu en mesurer la diffusion au Royaume-Uni pour mieux apprécier l'éventualité de sa réception par Smith, qui possédait quantité de livres français (pas moins d'un tiers de sa bibliothèque). Ce qui, à la limite, paraît plus mystérieux, c'est le silence de ce dernier non sur l'œuvre *théorique* de Turgot (pas forcément si connue), mais sur son œuvre *administrative et politique* (comme intendant du Limousin et surtout comme Contrôleur général) : si la *Richesse* est parue juste avant les Six Édits (qui supprimaient les jurandes et maîtrises ainsi que la corvée), l'Arrêt du Conseil décidant de liberté du commerce intérieur des grains avait été pris en septembre 1774, et connut un grand retentissement. La *Richesse*, où il est pourtant beaucoup question de la France, ne s'en fait pourtant pas l'écho, ce qui ne laisse pas d'étonner.

Enfin, l'analyse A.-C. Hoyng se limite à l'histoire des idées économiques, ce qui est dommage, car l'économie politique de Turgot comme celle de Smith apparaissent indissociables de leurs perspectives philosophiques respectives en morale et en politique. Au titre des « similitudes », par exemple, Ronald Meek avait montré dans un article célèbre que l'un et l'autre avaient mis en place une théorie de l'histoire dites des « quatre stades » rapportés au mode de subsistance (cueillette et chasse, élevage ou stade pastoral, agriculture, commerce).[8] D'autres implications ou présupposés de leurs théories économiques respectives auraient pu aussi être mis en perspective, pour indiquer moins leur proximité que leurs différences : par exemple, sur les fondements de la propriété privée, sur l'autorité politique ou sur les idées de justice et d'utilité. Pour cela, il aurait peut-être fallu élargir la comparaison à d'autres œuvres de Turgot et de Smith (on songe ainsi, pour le premier, au *Mémoire sur les municipalités* qu'il a fait rédiger par Dupont, à la lettre au Dr Price ou encore, pour le second, aux *Lectures on Jurisprudence*). Il reste que cet ouvrage apporte une contribution à l'histoire croisée des libéralismes français et écossais.

## NOTES

[1] Comme Joseph Schumpeter, *History of Economic Analysis* (London: Routledge, 1994) and Dieter Stark, *Die Beziehungen zwischen Smith und Turgot* (Basel, Buchdruckerei G. Krebs, 1970) et surtout Peter Groenewegen, *Eighteenth-Century Economics: Turgot, Beccaria and Smith and their Contemporaries* (London and New York, Routledge, 2012), not. chap. 1 et 20. Ce dernier conclut plutôt à une faible influence réciproque, malgré l'intérêt de la comparaison entre les deux ouvrages.

[2] Il est possible que Turgot ait eu accès à un extrait de la *Richesse des Nations* avant sa publication, sans doute par l'intermédiaire de l'abbé Morellet, et l'on sait que Turgot lisait et traduisait l'anglais, voir Gabriel Sabbagh, « The Early Diffusion of Wealth of Nations, Turgot, And The Abbé Morellet. A Note », *Contribution to Political Economy*, 31 (1), 2012, pp. 121-128.

[3] En particulier Ian Simpson Ross, *The Life of Adam Smith* (Oxford University Press (Second Edition), 2010). On se permet d'indiquer une référence absente de la bibliographie de l'ouvrage : Reinhard Blomert, *Adam Smiths Reise nach Frankreich oder die Entstehung der Nationalökonomie* (Berlin, Die Andere Bibliothek, 2012).

[4] Didier Deleule, *Hume et la naissance du libéralisme économique* (Paris: Aubier, coll. Analyse et Raisons, 1979).

[5] Pierre Force, *Self Interest Before Adam Smith. A Genealogy of Economic Science* (Cambridge, Cambridge University Press, « Ideas in Context », 2003); Pierre Demeulenaere, *Homo œconomicus. Enquête sur la constitution d'un paradigme* (Paris, PUF, « Quadrige », 2003) (1<sup>e</sup> éd. 1996).

[6] Lettre d'Adam Smith à David Hume, 6 juillet 1766, *The Correspondence of Adam Smith*, ed. E. C. Mossner & I. Simpson (Oxford, Clarendon Press, 1987), p. 113.

[7] Voir Groenewegen, *Eighteenth-Century Economics*, pp. 337-344.

Arnault Skornicki  
Université de Paris-10  
[arnault.skornicki@u-paris10.fr](mailto:arnault.skornicki@u-paris10.fr)

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172